

Programme de contestation judiciaire – Droits de la personne

Formulaire de demande de financement supplémentaire

Le masculin grammatical est utilisé de façon inclusive et fait référence au genre humain dans toutes ses dimensions.

Nom du bénéficiaire de financement :	
Numéro de dossier du PCJ :	
Montant du financement initial :	
Date de prise d'effet du financement :	
Financement du PCJ accordé à ce jour :	
Montant du financement supplémentaire sollicité pour cette demande :	

Coordonnées du bénéficiaire :

Adresse :	
Téléphone :	
Adresse courriel :	
Pronoms à utiliser dans les communications (optionnel):	

Coordonnées de l'avocat(e) au dossier :

Nom :	
Adresse :	
Téléphone :	
Adresse courriel :	

Date de soumission de cette demande :	
Date de soumission du plus récent rapport d'étape au PCJ :	
Date de soumission de la plus récente demande de remboursement au PCJ :	

Expliquez les raisons menant à la demande de financement supplémentaire (les circonstances auxquelles vous avez fait face qui exigent plus de ressources financières) et comment ce financement est nécessaire à la poursuite de l'affaire financée.

Formulaire de prévisions budgétaires – Financement supplémentaire

Veillez noter que ce Formulaire de prévisions budgétaires est obligatoire. Le Comité d’experts n’examinera pas les demandes qui ne sont pas accompagnées du Formulaire de prévisions budgétaires complété.

Dans la première colonne, veuillez indiquer, au meilleur de votre connaissance, le coût total actuellement prévu pour chaque type de dépense pour l’affaire, même si le total est supérieur au montant total demandé au PCJ. Dans la seconde colonne, veuillez indiquer le financement précédemment accordé du PCJ pour chaque type de dépense. Dans la troisième colonne, veuillez indiquer le financement supplémentaire demandé dans la présente demande pour chaque type de dépense. Le montant total de financement précédemment accordé et actuellement demandé ne peut excéder le financement maximal disponible pour votre catégorie de financement.

Types de dépenses admissibles**	Somme des dépenses prévues	Financement reçu à ce jour du PCJ	Financement supplémentaire demandé au PCJ
Frais juridiques (recherche, rédaction, preuve, etc.)	\$	\$	\$
Coûts liés à l’audience	\$	\$	\$
Frais externes (consultants, preuve d’experts, etc.)	\$	\$	\$
Débours (copies, transcription, frais judiciaires, etc.)	\$	\$	\$
Frais administratifs (voyage et hébergement, etc.)	\$	\$	\$
Autres coûts liés aux circonstances exceptionnelles	\$	\$	\$
Total	\$	\$	\$

Les bénéficiaires doivent déclarer tout autre financement qu’ils ont reçus ou qu’ils comptent recevoir pour cette cause. Veuillez indiquer toute contribution autre que celle du PCJ :

Sources de financement (autres que le PCJ)	Contribution pécuniaire	Contribution en nature
	\$	\$
	\$	\$
	\$	\$
Total	\$	\$

* Montant maximal disponible par catégorie de financement (selon l’art. 1.1 des [Lignes directrices](#)) :

Catégories de financement	Financement maximal
Élaboration d’une cause type	20 000 \$
Procès / première instance	200 000 \$
Autorisation d’interjeter appel	25 000 \$
Appel	60 000 \$
Autorisation d’intervenir	10 000 \$
Intervention juridique	40 000 \$
Financement aux fins d’accessibilité	5 000 \$

**Pour une liste détaillée de dépenses admissibles, veuillez consulter les [Lignes directrices](#).

Note : Puisque l’article 4.1 des [Lignes directrices](#) a été modifié avec prise d’effet le 1^{er} octobre 2024, les bénéficiaires de dossiers financés pour un montant moindre que le montant maximal peuvent maintenant faire une demande de financement supplémentaire pour atteindre le montant maximal en vigueur pour leur catégorie.

Sondage : Niveau de satisfaction concernant les services du PCJ (facultatif)

Comment avez-vous entendu parler du PCJ?

- Internet
- Annonce ou publicité imprimée
- Dépliant ou brochure
- Bouche-à-oreille
- Autre

Avez-vous trouvé toute l'information recherchée sur le site Web du PCJ?

- Oui
- Non
- L'information était partielle

L'information sur le site Web est-elle facile à trouver?

- Oui
- Non
- J'ai eu de la difficulté à trouver l'information

Comment pouvons-nous améliorer le site Web du PCJ?

Comment pouvons-nous améliorer nos services?

Pour nous permettre de mieux vous servir, merci de nous faire part de vos commentaires et suggestions.

L'information sur le site Web est-elle facile à comprendre?

- Oui
- Non
- J'ai eu de la difficulté à comprendre certaines informations sur le site Web

Est-ce que le personnel du PCJ a bien répondu à vos questions?

- Oui
- Non
- Partiellement
- Je n'ai pas posé de question